

## COORDONNATEUR(TRICE) DE L'ACTION CULTURELLE EN MILIEU PENITENTIAIRE

**LIEU DE TRAVAIL** : Centre pénitentiaire d'Alençon / Condé sur Sarthe (61)

### **MISSIONS** :

En lien avec la responsable du Pôle Culture de la Ligue de l'enseignement de Normandie et le référent Culture/ Justice, le (la) coordinateur(trice) de l'action culturelle assure 3 missions :

- La conception et la coordination d'une programmation artistique et culturelle susceptible de favoriser l'insertion des personnes placées sous-main de justice en établissement pénitentiaire.
- Le développement et la consolidation d'un accès à la pratique du livre, de la lecture et de l'écriture, notamment au sein des bibliothèques de l'établissement.
- La mise en œuvre administrative, technique et organisationnelle des programmations culturelles en lien avec l'établissement et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Orne (SPIP 61).

**Contexte** : L'établissement pénitentiaire de Condé sur Sarthe comprend 3 quartiers aux fonctionnements très distincts.

- 1 Quartier Maison Centrale (MC)
- 1 Quartier de Prévention de la Radicalisation (QPR)
- 1 Quartier de Lutte contre la Criminalité Organisée (QLCO)

### **Activités principales** :

- ❖ **La conception et la coordination d'une programmation d'activités artistiques et culturelles susceptibles de favoriser l'insertion des personnes placées sous-main de justice en établissement pénitentiaire**
  - Evaluation et analyse des attentes et besoins des personnes détenues du centre pénitentiaire en lien avec le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) de l'Orne en matière culturelle et d'insertion
  - Respect et suivi des conditions techniques et procédurales d'accueil de l'établissement
  - Prospection et suivi des partenaires culturels locaux et régionaux susceptibles d'intervenir
  - Co-écriture des projets culturels avec les structures et les acteurs culturels et artistiques
  - Accueil et accompagnement des intervenant.es culturel.les
  - Evaluation de l'action et du partenariat de chaque projet
- ❖ **Le développement et la consolidation d'un accès à la pratique du livre, de la lecture et de l'écriture**
  - Suivi du bon fonctionnement des bibliothèques en milieu fermé afin de garantir leur accès et leur fréquentation : partenariat avec les médiathèques locales pour la formation des détenus auxiliaires bibliothécaires, gestion du fond d'ouvrages, utilisation du logiciel de gestion des prêts
  - Suivi de la formation et travail en partenariat avec les auxiliaires bibliothécaires
  - Mise en place de projets artistiques et culturels en lien avec la pratique de la lecture et de l'écriture
  - Pour le QLCO, rédaction de catalogues d'ouvrages pour présenter les propositions aux personnes détenues



❖ **La mise en œuvre administrative et technique des programmations culturelles**

- Conception et rédaction des conventions et gestion des aspects administratifs et budgétaires
- Conception et diffusion d'outils de communication sur la programmation et les actions au sein de la détention
- Participation et présentation d'outils de bilan lors des comités de pilotage culture (1 à 2 fois par an)
- Renseignement des outils de suivi et d'évaluation demandés par les partenaires du dispositif Culture/Justice
- Utilisation d'outils de communication à destination des partenaires du dispositif Culture/Justice
- Recherche de financements et suivi budgétaire des actions

**COMPÉTENCES :**

- Connaissance et expérience du secteur de l'action artistique et culturelle et/ou de la programmation culturelle
- Connaissance et/ou expérience du secteur du livre et de la lecture publique (bibliothèques, médiathèques)
- Grande capacité d'adaptation
- Capacité d'élaboration et de conduite de projets
- Sens de l'initiative et capacité à travailler en autonomie
- Capacité d'organisation
- Rigueur et méthode
- Aisance relationnelle interne et externe à l'administration pénitentiaire
- Maîtrise des outils informatiques et de communication (traitement de texte, tableurs, internet...)
- Permis B indispensable

**NIVEAU ET DIPLÔMES REQUIS :**

- Niveau bac + 2 / 3 avec une expérience de la coordination culturelle

**TYPE DE CONTRAT :**

- CDI
- A compter du 01/06/2026
- Temps Partiel - 28h par semaine

**RÉMUNÉRATION :**

- Classification : E-325 de la CCN ECLAT
- Rémunération mensuelle brute : 1856.95 €

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

- Entretiens prévus le mercredi 20 mai 2026 après-midi **à Caen**
- Horaires : travail du lundi au vendredi sur 4 jours
- Avantages : CSE (réductions tarifaires, participation mutuelle, chèques vacances...)

**Envoyer C.V + lettre de motivation  
pour le 10/05/2026 dernier délai par mail à :**

**Céline PAIN  
emploi@laliguenormandie.org**